

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Grand Est**

Avis n° 2025 - 06		
Avis direct (expert délégué) Date : 20/01/2025	Objet : Marbach (54) - Destruction de 6 nids d'Hirondelle rustique lors de la rénovation du bâtiment de la Mairie (n°64 rue Clemenceau) - Commune	Avis : favorable

Contexte

La commune de Marbach prévoit des travaux de rénovation du bâtiment de la mairie au 64 rue Clemenceau.

Ces travaux vont entraîner la destruction de 6 nids d'Hirondelle rustique.

Le bâtiment a été parcouru concernant l'enjeu chiroptères, sans relever d'indice de présence en premier lieu. Pour confirmer cela, un diagnostic par un bureau d'étude (évaluation des potentialités de présence) sera réalisé prochainement et complètera le dossier.

La dépose des nids aura lieu en dehors de la période de présence des Hirondelles.

Les travaux devant durer 14 mois, la DREAL préconise d'enlever les nids d'Hirondelle rustique au plus-tard le 1er avril 2025 et de rendre inaccessible le bâtiment à l'avifaune à cette même échéance (poste de filet à mailles fines pour éviter le retour des individus).

En l'absence d'autres sites accueillants des Hirondelles rustiques à proximité, le porteur de projet prévoit la construction d'une cabane à Hirondelle, adaptée aux exigences de l'Hirondelle rustique.

Un suivi sur 3 années de cette mesure est prévu.

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population d'Hirondelle rustique ?

Supports de réflexion

CERFA

dossier

Analyse du CSRPN

Compte tenu de l'absence de colonies actives proches d'Hirondelles rustiques très attractives, la mise en place, en substitution, d'une cabane pour les accueillir est une alternative intéressante qui, compte tenu des retours disponibles, pourrait permettre, sans doute après une période d'adaptation, l'accomplissement du cycle de reproduction des oiseaux.

Avis du CSRPN

Favorable

Recommandations

Réaliser des suivis suffisamment prolongés pour permettre de vérifier l'occupation éventuellement tardive de la cabane. Leur découverte et adoption par les oiseaux peut nécessiter, au moins la première année, une période exploratoire assez longue.

L'ajout d'un dispositif de diffusion de chants d'Hirondelles rustiques selon un protocole adapté (mobiliser les conseils d'un ornithologue) peut favoriser l'occupation plus rapide de la cabane.

Alain Salvi, expert-délégué, commission Espèces Protégées du CSRPN Grand-Est

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a small dot.